

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**  
 DE LA PRINCIPAUTÉ

Les dames de Saint-Maur vont faire procéder, dans les premiers jours d'avril, au tirage de la loterie bi-annuelle pour les nombreuses enfants pauvres de leurs classes primaires. Ce tirage se fera dans leur bel établissement de la rue de Lorraine, sous le haut patronage de S. A. S. Madame la Princesse Alice.

Les personnes qui voudraient prendre des billets ou offrir des lots peuvent s'adresser à M<sup>me</sup> la Supérieure, à Monaco-Ville. Tout sera reçu avec gratitude et plaisir.

Les travaux de terrassement exécutés sur la place du Palais ont mis au jour encore une certaine quantité de pièces de monnaie dont cinq de Savoie argent, billon et cuivre (xvii<sup>e</sup> siècle) ; quatre de France, liards et double tournois, cuivre (Louis XIV) ; et quatre de Monaco : billon Honoré II, 1648 ; billon Honoré III, 1735 ; cuivre Louis I<sup>er</sup>, 1683, très bien conservée et finement gravée.

Cette dernière pièce de deux deniers, porte, à l'avant, le buste mantellé du Prince à droite, avec la légende : LUD. I. D. G. PRIN. MONOECI ; au revers Sainte Devote debout de face, regardant à gauche, tenant une palme, avec la légende : TV. NOS. AB. HOSTE. PROTEGE ; à l'exergue : S. DEVOTE.

Ce bel exemplaire est semblable à celui de 1687 qui a été exposé à Anvers en 1885.

Samedi prochain, 24 février, aura lieu la bataille de fleurs organisée par la Société des Régates de Monaco. Comme les années précédentes, cette gracieuse fête mondaine aura pour cadre enchanteur la place du Casino et les allées du Boulingrin à Monte Carlo. Si le temps la favorise, nul doute que son succès soit complet, étant donné le grand nombre des hôtes d'hiver actuellement en villégiature sur tout le littoral et en particulier dans les hôtels et villas de la Principauté.

Des bannières, des objets d'art et des souvenirs seront distribués aux voitures qui auront figuré au défilé et par ordre de mérite.

Les voitures primées à la bataille de fleurs de Nice, du 22 février, seront d'avance déclarées hors concours et recevront un objet d'art.

Le prix des places réservées est ainsi fixé :

1 <sup>er</sup> rang, grandes tribunes.....	15 fr.
2 <sup>e</sup> — — — — — .....	10 »
3 <sup>e</sup> — — — — — .....	8 »

Chaises réservées numérotées :

Autour du Rond-Point.....	5 fr.
Au pourtour.....	3 »
Chaises volantes.....	2 »

Les voitures à 2 chevaux, 10 francs ; à 1 cheval, 5 francs.

On peut se procurer des cartes d'entrée au siège de la Société des Régates, aux Thermes Valentia, boulevard de la Condamine, et à Monte Carlo, place du Casino, à partir du 21 février.

Lundi prochain, 26 février, aura lieu, dans la salle du théâtre de Monte Carlo, une séance scientifique, composée d'une conférence et d'expériences de M. l'ingénieur Dussaud, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco.

En voici le programme :

Conférence et expériences de M. Dussaud sur quelques-unes de ses inventions.

I. — Téléphone haut parleur (expériences).

II. — Téléphone enregistreur.

Enregistrement et répétition d'une communication téléphonique (expériences).

Enregistrement et répétition d'un fragment d'opéra, par le théâtophone (expériences).

Enregistrement des ordres pour la défense nationale des côtes, forts, etc. Espions automatiques enregistreurs (expériences).

III. — Phonographe pour sourds (expériences).

IV. — Cinématographe pour aveugles (expériences).

Ces expériences auront lieu avec le concours de l'orchestre de Monte Carlo.

A l'issue de cette conférence aura lieu une audition du *Céleste* de MM. Pathé.

Le Comité de Bienfaisance de la Colonie italienne organise sa fête de charité annuelle, qui sera donnée au Casino de Monte Carlo, le jeudi 1<sup>er</sup> mars prochain.

S. M. le Roi d'Italie vient d'adresser pour la loterie une magnifique reproduction en bronze exécutée par la maison Nelli, de Rome, du *Gladiatore*, de Pio Velonski.

Les billets de la loterie, dont le prix est de 1 fr., sont en vente dans tous les principaux magasins de la Principauté.

Le Conseil d'Administration du Sport Vélocipédique Monégasque vient de fixer au 25 mars prochain, à 9 heures du matin, la date de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 19 des statuts, les membres de la Société sont invités à adresser sans retard au Conseil les propositions qu'ils désiraient soumettre à l'assemblée.

Parmi les récentes arrivées, signalons celle de M. Xavier Leroux, le distingué compositeur de musique, et celle de notre hôte fidèle, M. Edmond Dollfus, qui s'est réinstallé pour la saison en sa belle villa Beaumarchais.

Le Riviera-Palace de Monte Carlo supérieur était hier après-midi en fête, à l'occasion d'une matinée dansante très brillante, dont les invitations avaient été lancées au nom de MM. W. Bartol, major Henri W., Brevoort, docteur G. Amy et M. H.-B. Brazier.

Un train spécial avait amené un grand nombre d'invités de Nice. La fête s'est prolongée jusqu'à l'heure du dîner et s'est terminée par un joyeux cotillon.

C'était hier la dernière représentation de *Messaline*, et cette soirée, donnée en l'honneur du

maître, M. Isidore de Lara, avait attiré dans notre belle salle de théâtre, l'élite de la société parisienne et étrangère en villégiature sur tout le littoral.

S. A. R. la Princesse Eulalie occupait à côté de S. A. S. la Princesse Alice la place d'honneur dans la loge de Leurs Altesses. Sa mère, S. M. la Reine Isabelle, a également tenu à assister à cette magnifique soirée, dont le succès fut en tous points triomphal pour l'œuvre, pour le compositeur et pour les interprètes.

Au milieu des acclamations de toute la salle, M. Isidore de Lara a été appelé après le deuxième acte sur la scène où un présent aussi riche qu'éminemment artistique lui a été remis : deux admirables et anciennes aiguères en bronze massif portant la signature de *Clodion*. A ce cadeau somptueux était joint une boîte de cigares, au couvercle enrichi de trois gros saphirs. Très ému, M. de Lara a été à ce moment l'objet d'une double ovation de la part du public et de la part de tous ses interprètes, groupés autour de lui sur la scène.

M<sup>me</sup> Héglon, l'incomparable Messaline, M<sup>lle</sup> Leclerc, MM. Tamagno, Bouvet, Soulacroix, Melchissédéc et toute la troupe se sont surpassés en cette soirée qui laissera un précieux et durable souvenir à tous ceux qui eurent la bonne fortune d'y assister.

La conférence de M. Henry Bauër, suivie d'audition d'œuvres de M. Isidore de Lara, interprétées par l'auteur, qui fut remise par suite d'indisposition, est fixée définitivement au vendredi 23 février et ne manquera pas d'attirer dans la salle du théâtre du Palais des Beaux-Arts, l'élite du public de Monte Carlo.

Après le pianiste merveilleux Pugno, c'est l'illustre Joachim qu'on nous a fait entendre ! Voilà des noms qui se dispensent de tout commentaire. Est-il besoin de dire que le célèbre violoniste allemand avait attiré une affluence énorme au dernier concert classique ? Des ovations répétées ont salué l'éminent artiste après son exécution du *Concerto* en la majeur de Mozart et des *Danses Hongroises* de Brahms, transcrites par lui-même : sobriété, pureté, noblesse de style, le grand virtuose Joachim possède toutes ces qualités au plus haut degré, justifiant ainsi sa glorieuse réputation. Au même concert, le public a fait un accueil flatteur aux fragments de *Daphnis* et *Chloé* (première audition) dus à la plume élégante du compositeur Busser, ainsi qu'à l'excellent hautbois Dorel, qui a interprété à ravir l'entracte du troisième acte de *Tristan et Iseult*.

\* \* \*

Bien que donné à l'heure même où le Carnaval battait son plein à Nice, le concert international de dimanche avait fort bien garni notre salle de théâtre. Au programme, la *Symphonie en ut majeur* de Beethoven, l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber, la *Fileuse* de Mendelssohn, qu'on a bissée, et la magnifique ouverture du *Tannhäuser*, magis-

tralement enlevée par l'orchestre de M. Jehin. Gros succès également pour la charmante cantatrice Blanche Marot qui, en ce concert d'œuvres sévères, a interprété l'ultra-moderne fragment de la *Louise*, de Charpentier.

M. Maurice Lefevre, l'aimable conférencier bien connu à Paris et à Monte Carlo, a retrouvé au théâtre du Palais des Beaux-Arts son nombreux et fidèle public des années précédentes. Chacune des trois séances qu'il a déjà données ont fait salle comble et la série continue.

Dans ses deux premières causeries, M. Maurice Lefevre a parlé de la chanson « au temps des grisettes » et les deux excellentes artistes parisiens qui le secondaient, M<sup>me</sup> Mily Meyer et M. Leitner jeune, ont tour à tour charmé l'auditoire par une délicieuse interprétation de quelques-uns des refrains qui eurent le plus de vogue aux environs de 1845.

Citons parmi les chansons qui ont été les plus applaudies les jolis duos *Tu n'auras pas ma rose*, *Au bois Joli* et *la Mère de l'Écossais*. M<sup>me</sup> Mily Meyer a eu également un très gros succès dans les *Amours de Paris*, *Cendrillon* et *la Folle*, par la variété comique de ses intonations et de sa mimique.

Hier, M. Maurice Lefevre a traité de la « Chanson humaine » synthétisant en quelque sorte en une causerie récapitulative toutes celles qu'il a consacrées en ces dernières années au sujet qui lui est cher et qu'il a approfondi de main de maître. Le conférencier, qui a été particulièrement bien inspiré au cours de cette séance, nous a ensuite présenté et fait entendre deux nouveaux artistes parisiens auxquels le public d'élite qui emplissait la salle du Palais des Beaux-Arts a fait le plus chaleureux accueil. M. Villé apporte, en effet, à la difficile interprétation des chansons anciennes, un art et une originalité remarquables. Quant à M<sup>lle</sup> Dora, elle est tout à fait charmante et donne à ravir la réplique à son excellent camarade. En somme, succès complet pour le conférencier et pour ses nouveaux interprètes.

Voici le résultat du dernier tirage de la tombola de l'Exposition internationale du Palais des Beaux-Arts à Monte Carlo :

Le numéro 2,456 gagne *Estate a Venezia* (peinture) de Ciardi; le numéro 4,505, *Devant le mur de Salomon* (peinture) de Ralli; le numéro 145, *Fruits et nature morte* (peinture) de Jeannin; le numéro 2,058, *Etude de femme* (aquarelle) de d'Artagne; le numéro 2,742, *Vase grès flammé* (grès) de la Société de Céramique.

A peine, la brillante période de nos courses de janvier vient-elle de finir sur l'hippodrome du Var que voici des nouvelles courses fort intéressantes qui sont annoncées et qui vont certainement attirer une grande affluence de sportsmen français et étrangers sur le littoral. Nous voulons parler des réunions organisées par la société du *Trotting*, réunions qui sont fixées aux dates suivantes :

Mercredi 28 février.  
Vendredi 2 mars.  
Dimanche 4 mars.  
Mardi 6 mars.  
Jeudi 8 mars.

Depuis quelques années, ces courses au trot monté ou attelé sur l'hippodrome du Var ont pris une grande et légitime importance, grâce à la valeur des allocations généreusement offertes pour les prix, grâce aussi aux personnages qui se sont mis à la tête du Comité. Voici, au surplus, la composition d'élite de ce Comité :

PATRONAGE

Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.  
S. A. I. Monseigneur le Duc Georges de Leuchtenberg.  
Monsieur le Maire de Nice.  
M. le duc de Rivoli, prince d'Essling.  
M. Ch. Mackay.

PRÉSIDENT

S. A. I. Monseigneur le duc Georges de Leuchtenberg.

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

M. le Prince Serge Galitzine.

VICE-PRÉSIDENTS

MM. le baron Springer et Camille Blanc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le prince S. Galitzine, Camille Blanc, baron Springer, Albert Gautier, de Contes de Bucamps, Ammel, comte de la Mazelière, Xantho, Capron. — Membres sociétaires : MM. le duc de Rivoli, le capitaine Anderson, comte Brunette d'Ussaux, colonel Michel d'Arnoldi, Elie de Poliakoff, Goujon.

*Trésorier*, M. le baron de Contes de Bucamps; *Secrétaire général*, M. Albert Aubier.

Dans ses audiences des 13, 15 et 16 février courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Jeanne-Blanche Mignone, née à Ponzone (Italie), le 15 octobre 1877, domestique à San Remo, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Joseph-Jean-Baptiste Fenoglio, né à Marsaglia (Italie), le 9 mars 1875, journalier à Monaco, un mois de prison, pour vol simple.

Adolphe Virag, né à Budapest (Hongrie), le 24 octobre 1844, rentier, domicilié à New-York, deux années de prison, pour vol.

Jean-Louis Gatti, né à Pomara-Monferrato (Italie), le 29 août 1850, cocher à Monaco, 30 francs d'amende, pour voies de fait.

Michel Salomon, né à Mondovi (Italie), le 26 novembre 1879, garçon de café à Monaco, un mois de prison et 200 francs de dommages-intérêts, pour coups et blessures volontaires.

Sébastien Novaretto, né à Monaco, le 25 octobre 1874, camionneur à Monaco, 16 francs d'amende, pour introduction de viande en fraude; et Henri Crovetto, entrepreneur de transports à Monaco, son patron, déclaré civilement responsable.

Henri Bellanger, né à Fort-de-France (Martinique), le 10 mars 1822, journalier, sans domicile fixe, un mois de prison et 50 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Concours de deuxième série

Mardi dernier, le *Prix de l'Hôtel de Paris* a réuni 28 tireurs. M. Ginot, 9 sur 9, premier, gagne un panier 12 bouteilles fine-champagne, grande réserve et 630 francs; M. Journu, 9 sur 10, deuxième, gagne un panier champagne; M. le vicomte d'Hauterive, 8 sur 10, troisième, gagne 350 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Moncorgé et comte de Robiano.

Mercredi, 37 tireurs ont pris part au *Prix des Dalhias*. M. Moncorgé, 9 sur 9, premier, gagne 1,019 francs; M. le comte de Robiano, 8 sur 9, deuxième, gagne 869 francs; M. Frédal, 7 sur 8, troisième, gagne 869 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Vernon Barker, Wilder, Journu, Erskine.

Le *Prix du Grand-Hôtel* a réuni, jeudi, 26 tireurs. M. le baron A. de Tavernost, 9 sur 9, premier, gagne 422 francs et une caisse fine-champagne; deuxième, M. le comte de Dalmas, 10 sur 11, gagne 422 francs; M. le comte de Robiano, 9 sur 11, troisième, gagne 390 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Cavalleri, Asplen, Vernon Barker, Moncorgé, baron de Monzéro, Van Heeckeren.

Vendredi, le *Prix des Œillets* a réuni 30 tireurs. Les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Roberts et Ker, 14 sur 14; M. Watson, 13 sur 14, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Otto Pennell, Barker Harold, baron de Montpellier, Ginot, Demonts et comte de Robiano.

Samedi, le *Prix de l'Hôtel Métropole* a réuni 33 tireurs. MM. Benn, 13 sur 13, Ginot et Journu, 12 sur 13, partagent 1,658 francs et deux caisses de Champagne.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Moncorgé, comte de Robiano, Roberts et Rogers.

Le *Prix des Clématites* a réuni, hier lundi, 38 tireurs.

Les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Journu et Watson, 9 sur 9, ils ont gagné chacun 1,212 francs; M. Lip, 8 sur 9, troisième, gagne 380 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Van Heeckeren, comte de Robiano et Harold Barker.

Mercredi 3 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 1,000 francs.

Troisième Série :

Vendredi 23 février. — *Prix de Février*, 500 francs.  
Samedi 24 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 500 fr.  
Mercredi 28 février. — *Prix de Roquebrune* (handicap), 500 francs.

Vendredi 2 mars. — *Prix du Mont-Agel*, 500 francs.  
Samedi 3 mars. — *Prix de la Condamine* (handicap), 500 francs.

Lundi 5 mars. — *Prix de Menton* (handicap), 500 francs.

Jeudi 22 Février 1900, à 2 heures et demie

15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de

M<sup>me</sup> Thérèse CHAIGNEAU, pianiste, Suzanne CHAIGNEAU, violoniste et M<sup>lle</sup> Marguerite CHAIGNEAU, violoncelliste

<i>Genoveva</i> , ouverture .....	Schumann.
<i>Triple Concerto</i> .....	Beethoven.
(Pour piano, violon, violoncelle et orchestre).	
Le trio CHAIGNEAU.	
<i>Marche Funèbre du Crépuscule des Dieux</i> ....	R. Wagner.
(Götterdämmerung) demandée.	
A. <i>Feuille d'Album</i> .....	R. Wagner.
B. <i>Danse Hongroise</i> .....	Brahms.
M <sup>me</sup> Suzanne CHAIGNEAU.	
A. <i>Prélude</i> .....	Rachmaninoff.
B. <i>Etude en la mineur</i> .....	Chopin.
M <sup>me</sup> Thérèse CHAIGNEAU.	
A. <i>Aveu</i> — B. <i>Minuetto</i> .....	Hugo Becker.
M <sup>lle</sup> Marguerite CHAIGNEAU.	
<i>Namouna</i> , suite de ballet .....	Ed. Lalo.
Solo par M. GABUS.	

L'EXPOSITION DE 1900

Les porteurs de bons de l'Exposition pourront, à partir du 1<sup>er</sup> mars, échanger le talon spécial qui fait partie de chacun de ces bons contre les 20 tickets d'entrée auxquels ils ont droit.

Cet échange s'opérera : à Paris, au siège social et dans les succursales du Crédit foncier, du Crédit lyonnais, du Comptoir d'escompte, de la Société générale et du Crédit industriel et commercial; dans les départements, chez les trésoriers généraux, les receveurs particuliers des finances et dans les agences des établissements financiers que nous venons d'indiquer.

La délivrance des tickets aura lieu à bureaux ouverts, sur la présentation du bon, qui sera estampillé, et en échange du talon spécial, qui sera détaché du bon.

C'est le Crédit foncier de France qui a assumé la tâche très lourde de l'organisation de cette distribution de tickets, et l'on peut se faire une idée de l'importance de l'opération, si l'on se souvient que l'émission a porté sur 3,250,000 bons.

Lettre de Paris

Paris, 18 février 1900.

Ce n'est peut-être pas très parisien de parler de la décoration si méritée du pilote-sauveteur Le Mat, mais dans votre beau pays où l'on aime tant la mer et ce qui s'y rattache, on trouvera cette mention sans doute aussi intéressante que le dernier potin du boulevard. Donc, honneur au pilote Le Mat, de Roscoff, sur la poitrine duquel le gouvernement vient d'attacher un bout de ruban rouge fièrement gagné!

Président, il y a dix ans, la distribution solennelle des

prix aux sauveteurs récompensés par la Société centrale de sauvetage des naufragés, Jules Simon disait :

« Vous avez, messieurs, un outil plus perfectionné et plus merveilleux que vos canots et vos porte-amarres ; c'est le petit matelot français qui joue avec la mer depuis son enfance, le sauveteur... Nous donnons quelques récompenses, non pas à tous ces héros, mais aux plus signalés d'entre eux ; et ces récompenses nous paraissent bien au-dessous de leurs mérites. Il n'y a que la croix d'honneur qui puisse les payer, je supplie les pouvoirs publics de n'en être pas avares pour eux. »

Cependant, très peu de sauveteurs obtiennent la croix des braves qu'ils ont méritée cent fois. Ils ont beau avoir la poitrine couverte de médailles de sauvetage et du dévouement, le gouvernement en est avare pour ces héros de nos côtes. Ainsi, depuis trente ans, il y a eu seulement vingt-six sauveteurs décorés. Le dernier est le pilote Le Mat, pilote et patron du canot de sauvetage *Armand-Béhic*, de la station de Roscoff.

Le Mat (Esprit), né à Roscoff même, le 15 janvier 1838, et qui fait partie de l'équipage du canot de sauvetage depuis sa fondation, en 1866, est le type de ces braves sauveteurs qui fournissent les solides et héroïques équipages de nos stations du littoral.

La vie de ce Breton doit être donnée en exemple, car lui-même a épuisé toute la série des récompenses que l'Etat peut décerner au dévouement. Le Mat possède en effet toutes les médailles d'argent et d'or que décerne le ministre de la marine, tous les prix que distribue la Société centrale de secours aux naufragés, un prix Montyon de mille francs de l'Académie française et un autre prix de mille francs du legs Henri Durand.

A l'âge de vingt-six ans, il opère deux sauvetages. Deux ans après est créée la station de sauvetage de Roscoff. Dès le premier jour, Le Mat en est canotier, sous-patron en 1868 et patron en 1875. Il est encore nommé pilote-lama-nieur, par décision ministérielle du 27 novembre 1877.

Alors depuis, le Mat est à son poste, prêt à courir à tous les événements de mer et assistant à toutes les sorties.

Le bulletin de la Société de sauvetage des naufragés enregistre dix-neuf sauvetages à son actif, de 1867 à 1899. Mais cette liste est incomplète, car en dehors de ses signalés services comme patron de la station de Roscoff, où il a sauvé ou secouru douze navires et soixante et onze personnes, il est impossible de dénombrer tous les autres sauvetages accomplis par Le Mat, seul ou avec son propre canot de pêche.

Rarement croix fut aussi bien placée.

\* \* \*

Puisque nous parlons de décoration, quelques renseignements intéressants sur celle de l'Imtiaz que le Souverain Abdul-Hamid, sultan de la Turquie, vient de remettre à M. Loubet, président de la République française : sait-on que c'est l'une des plus rares du monde entier et la plus élevée des récompenses qu'on puisse obtenir en Turquie.

D'ancienne tradition, le sultan ne doit la donner qu'aux plus hauts fonctionnaires du pays, et encore le règlement exige-t-il que ceux qui reçoivent cette haute faveur aient servi les intérêts de la Turquie pendant au moins quarante années.

« Il y a, tout au plus, vingt décorations de l'Imtiaz en Europe. Il n'y a que deux souverains qui l'aient : l'empereur d'Allemagne et un autre, je ne me rappelle plus lequel. C'est donc un ordre aussi recherché que la Toison d'Or ou la Jarretière, réservées aux membres des familles royales.

« Les insignes consistent en une large plaque en forme d'étoile qui se porte sur la poitrine et incrustée de diamants, de saphirs et d'émeraudes d'une grande valeur, environ vingt-cinq mille francs.

\* \* \*

Gros succès aux Nouveautés pour la nouvelle comédie de Capus, les *Maris de Léontine*.

La femme de mœurs entreprenantes et aimables, qui occupait déjà une si belle place dans le théâtre d'autrefois, tient une place envahissante, absorbante, triomphante dans notre théâtre moderne. Les auteurs dramatiques ne travaillent plus que pour elle. Et ce joli petit animal dépravé, fantasque, égoïste, cascadeur, mal élevé et cynique, se livre avec une délicate perversité à ses exercices en partie triple. Léontine est une cousine d'Yvonne Derive, du *Béguin* ; comme elle, elle conduit à trois, elle a deux maris et un amant et on sent très bien qu'elle est femme à enrichir sa collection de divorces.

Cette pièce pourrait s'appeler les *Amertumes du divorce*. Car il y a bien une petite pointe de philosophie dans cette comédie pleine de mouvement et de fantaisie, abondante en scènes d'invention originale et de comique imprévu. Certes, le sujet est scabreux, mais il est traité avec infiniment d'esprit, de tact et de délicatesse, semé de traits

piquants, animé d'une verve étourdissante, tempérée par instants par un subtil talent d'observation.

C'est une satire mordante du divorce, considéré jusqu'alors comme un affranchissement et une délivrance et transformé en une persécution affolante, en une obsession énervante, la chaîne brisée devenant plus lourde à porter.

Car elle est à la fois insupportable et risible la situation de ce pauvre Adolphe Dubois, commis principal dans un ministère, qui, trompé outrageusement par sa femme Léontine, a rompu légalement les liens du mariage et devient, par la légalité des circonstances, le captif encore plus assujéti de la belle infidèle.

Ces circonstances sont présentées de la façon la plus amusante du monde, mais il serait bien long de les énumérer ; il me suffira de dire qu'après avoir vainement essayé de fuir son ex-épouse, l'infortuné Dubois, qui est devenu commissaire de police au fond de la province, se voit par le hasard des événements appelé à constater professionnellement l'adultère de Léontine : et là se place une scène exquise de drôlerie dans laquelle Dubois, redoutant à tout prix d'être chargé une seconde fois de son ex-femme, essaye de persuader à son successeur de ne pas demander le divorce, faisant un éloge touchant de la baronne, lui démontrant qu'il la reprendra tôt ou tard et qu'il ferait aussi bien de la garder ; que d'ailleurs le mari est toujours la victime du divorce, parce qu'on lui impute trop souvent les torts en le calomniant ; et il a évidemment ébranlé le baron, qui finit par se réconcilier avec Léontine, dont il a obtenu le repentir et la tendresse.

Le successeur, tout heureux de ce dénouement, veut conserver comme ami Dubois, qui ne les quittera plus et qui tombe absolument abasourdi en s'écriant : « Je ne m'en débarrasserai donc jamais ! »

La pièce est excellemment jouée, et les Nouveautés tiennent là un succès durable. S. L.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

### Congrès pour la lutte contre la tuberculose.

Un Congrès se réunira à Naples, du 3 au 6 avril prochain, pour étudier les questions scientifiques et pratiques relatives à la tuberculose, au point de vue de l'hygiène publique.

Les travaux du Congrès seront répartis en trois sections : étiologie et prophylaxie, pathologie et clinique, thérapeutique.

A l'occasion de ce Congrès aura lieu l'inauguration d'une Exposition d'hygiène, organisée avec toutes les ressources du génie sanitaire moderne.

Une série de fêtes seront offertes, par la municipalité et la province, aux membres du Congrès. Des réductions seront consenties par les chemins de fer italiens. La cotisation est fixée à 20 francs. Toutes les demandes de renseignements et communications devront être adressées à M. E. Maragliano, à Gènes.

### Congrès international d'électrologie et de radiologie médicales.

— A la demande de la Société française d'électrologie et de radiologie, le Congrès international d'électrothérapie et de radiologie médicales dont elle a pris l'initiative est rattaché aux Congrès internationaux de 1900.

Ce Congrès se tiendra à Paris du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août 1900.

On est prié, pour plus amples renseignements, de s'adresser à M. E. Doumer (57, rue Nicolas-Leblanc, Lille), secrétaire général, auquel doit être adressée toute la correspondance relative à ce Congrès.

Les adhésions doivent être envoyées à M. Moutier, 11, rue de Miromesnil, à Paris.

## MARINE ET COLONIES

### La navigation maritime à Hambourg.

— Le mouvement maritime du port de Hambourg continue à se développer. Le nombre des navires entrés a été, en 1899, de 13,312 (contre 12,523 en 1898), représentant un tonnage de 7,768,000 tonnes de registre (au lieu de 7,354,000 en 1898). Le nombre des vapeurs a été de 8,458 représentant un tonnage de 6,865,000 tonnes de registre (au lieu de 8,207 et 6,550,000 en 1898).

Le trafic avec la Grande-Bretagne représente près du tiers du trafic total ; le trafic avec les Etats-Unis, qui s'est beaucoup développé dans ces dernières années, vient en deuxième rang.

## LETTRES ET ARTS

**L'Exposition Stevens.** — On vient de recevoir à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, et mis en place aussitôt, parmi les jolis chefs-d'œuvre de l'exposition Stevens, une des toiles les plus intéressantes du vieux maître : *La Consolation*.

Le tableau date de 1857. Le marchand qui d'ordinaire achetait à Stevens ses tableaux ayant trouvé « trop triste » le sujet de celui-ci, ce fut un amateur, M. Ravené, qui le lui acheta et le lui paya 8,000 francs, prix considérable pour l'époque.

La collection Ravené passa plus tard, à titre de legs, au musée de Berlin, et c'est de Berlin que revient aujourd'hui cette toile charmante — une de celles que Meissonnier appréciait le plus dans l'œuvre de Stevens — et que les amateurs devront se hâter d'aller admirer, puisque l'exposition de l'Ecole des beaux-arts n'est plus malheureusement ouverte que pour peu de jours.

**Les règles de la syntaxe.** — M. Leygues, ministre de l'instruction publique, vient de nommer les membres de la Commission de réforme de la syntaxe dont la formation avait été décidée, il y a quelques semaines, et dont le ministre avait désigné le président : M. Gaston Paris, de l'Académie française, administrateur du Collège de France.

Cette Commission se compose, en dehors de son président, de sept membres : MM. Gréard, vice-recteur de l'université de Paris ; Croiset, doyen de la Faculté des lettres ; Paul Meyer, membre de l'Institut ; Bernès et Clarin, promoteurs de la réforme ; Devinat et Comte, membres de l'enseignement.

Elle est chargée exactement de préparer la simplification de la syntaxe française enseignée dans les écoles primaires et secondaires, en supprimant certaines règles subtiles, inutiles et fondées plutôt sur l'autorité de grammairiens oubliés que sur les textes des plus purs écrivains français.

*L'Administrateur-Gérant* : L. AUREGLIA

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 18 Février 1900

VILLEFRANCHE, y. à vap. <i>Katoomba</i> , angl. c. Evaws,	sur lest.
Id. y. à v. <i>Vanadis</i> , angl., c. Miller,	id.
SAINTE-RAPHAEL, b. <i>Virginie</i> , fr. c. Brun,	sable.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Magagnosc.	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 11 au 18 Février

NAPLES, y. à vap. <i>Vanadis</i> , angl., c. Miller,	sur lest.
A LA MER, y. à vap. <i>Katoomba</i> , fr. c. Evaws,	id.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	id.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Magagnosc,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr. c. Garel,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
EZE, yacht à voiles, <i>Miss Marie</i> , fr., c. Ferré,	id.

## AVIS DE MESSE

Monsieur Louis AJANI et ses enfants prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée à l'église Saint-Charles, vendredi 23 février, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de leur regrettée épouse et mère

Madame Joséphine AJANI

Née CROVETTO

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

## PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, les onze et quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, monsieur Guillaume-Emmanuel DE BONCHAMP, propriétaire, demeurant à Ouezy (Calvados), ayant élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, a acquis de : 1<sup>o</sup> monsieur Jules-

Joseph SIOLY, architecte, et de madame Marie-Delphine DE SIGALDI, son épouse, demeurant ensemble à Nice; 2<sup>e</sup> et de monsieur Félix DE SIGALDI, inspecteur des télégraphes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant ci-devant à Nice et actuellement au château de Saint Pol Valmeroux (Cantal), ayant élu domicile également en la même étude, tous les droits appartenant à madame SIOLY et à monsieur DE SIGALDI, dans une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de la Rousse, ayant fait partie du Domaine de Larvotto, d'une contenance de trois cents mètres carrés environ, portée au cadastre, sous partie du numéro 182, de la section E, limitée au sud, par un chemin d'accès de trois mètres de largeur projeté; à l'est, par madame Klein, Tacussel et de Lüzerna; au nord, par monsieur de Prandières et à l'ouest, par le vallon de Larvotto.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de dix mille francs.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt février mil neuf cent.

Pour extrait :  
Signé : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-neuf janvier mil neuf cent, monsieur le vicomte François-Henri-Gabriel DE FONTARCE, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, a acquis de monsieur Alexandre-Camille-François-Victor BLANC, propriétaire, demeurant à Paris, ayant élu domicile en la même étude, un terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, lieu dit La Poterie, d'une contenance de mille quarante-sept mètres carrés quarante-neuf décimètres carrés, faisant partie du n<sup>o</sup> 166, de la section D du cadastre, tenant du nord, à un passage; au midi, à monsieur Thourot; au levant et au couchant, à des avenues non encore dénommées.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de cent cinquante-sept mille cent vingt-trois francs cinquante centimes.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt février mil neuf cent.

Pour extrait :  
L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> A. BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

APRÈS DÉCÈS

**sous baisse de mise à prix**

à Monaco, en l'Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire  
le Samedi 3 mars 1900, à 3 heures

De la villa « Mer et Mont » située à Monte Carlo, rue Belle-Vue.

Exposition au midi.

Vue sur la Principauté et les côtes d'Italie.

Entrée en jouissance immédiate.

Nouvelle mise à prix outre le loyer 30,000 fr.  
Consignation..... 5,000 »

S'adresser pour visiter, sur les lieux, et pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> BLANC, notaire.

**BONNE OCCASION**

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre. Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

**PRODUITS SPÉCIAUX  
VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI  
BOUQUET MONTE CARLO

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

**VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS**

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

**MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe et d'utilité. La nombreuse et élégante clientèle qui l'honore de sa confiance trouvera un choix considérable de nouveautés vendues à des prix défiant toute confiance.

Articles de Paris, jouets, maroquinerie, papeterie, photographies, souvenirs du pays, fournitures de bureau, roulettes et tapis, articles de voyage, ombrelles, parapluies, cannes.

ENTRÉE LIBRE

**LEÇONS ET COURS  
POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

**AVIS**

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

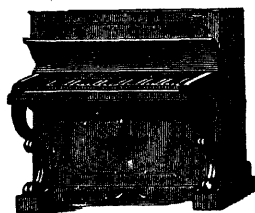
Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

**Alexandre KUNZ**

Fournisseur de S. A. S. M<sup>te</sup> le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann  
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

**LE MONITEUR  
DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT:  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1900

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

HEURES	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	mid.	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
	12	748.7	48. »	48. »	49. »	50.5	95. »	11. »	11. »	11. »				11. »
13	53. »	53.6	52.8	52.4	51. »	12. »	14.5	14. »	12.5	12. »	80	S.-O. léger.	Variable	
14	50. »	50. »	49.7	50.5	52. »	14.5	15.5	14.5	13. »	12. »	78	S.-O. très fort	Beau	
15	57. »	58.3	57.8	58. »	57.6	13. »	15.5	14.5	12. »	11. »	80	S.-O. léger	Variable, Nuageux	
16	56.5	54.6	52.4	52. »	51.5	12. »	14.3	13.7	12. »	11.5	81	—	Couvert.	
17	54.7	54.6	54.5	54.2	53. »	13. »	15.4	15. »	12.5	12. »	79	—	Beau	
18	51. »	51. »	51.2	52. »	52.5	12. »	15. »	16. »	13.5	13. »	77	—	—	
DATES						12	13	14	15	16	17	18		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima 11.3	14.5	15.5	16. »	14.5	16. »	16.3		
						Minima 9. »	10. »	11.5	10. »	11. »	11.5	10.7	Pluie tombée: 3 <sup>mm</sup> 2	